



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

FORMULE EXPERT

Objectif

Démarche volontaire permettant de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel défini.

Durée

20 heures d'entretien

Public

Tout Public

PHASE PRELIMINAIRE

Analyse de la demande et définition d'un plan de travail :

- Clarification de la situation
- Définition des objectifs
- Établissement d'un calendrier de rendez-vous
- Contrat pédagogique et administratif



PHASE D'INVESTIGATION

Bilan personnel et professionnel

Bilan personnel : Domaine de l'identité

- Analyse des caractéristiques personnelles, valeurs et motivations
- Évaluation des aptitudes et préférences
- Exploration des potentiels et des axes de développements
- Inventaire des atouts et des pistes de progrès

Bilan Professionnel : Domaine du savoir-faire

- Analyse de la dynamique du parcours professionnel
- Évaluation et positionnement des compétences développées
- Inventaire des connaissances classé par types
- Repérage des capacités transversales
- Identification des compétences transférables

Projet professionnel : Validation, mise en mouvement

- Mise en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite
- Construction d'un plan d'actions et identification d'un échéancier
- Élaboration d'un argumentaire et d'une feuille de route

PHASE DE CONCLUSION

A la fin du bilan, le bénéficiaire se crée un portefeuille de compétences, grâce aux documents de travail (fiches et supports).

Tous les résultats des outils et indicateurs, sont interprétés et explicités en toute confidentialité.

Le projet professionnel est détaillé dans son ensemble, au niveau :

- d'une entrée en formation
- des modalités d'obtention du diplôme
- ou d'une VAE

Il précise, les pré-requis, le financement, le lieu, la durée, le prix et toutes informations nécessaires à sa réalisation, les préparations aux concours, leurs niveaux d'entrée, les dates d'examens et formations.



Méthodologie

Un grand soin est porté sur l'analyse de l'expérience professionnelle ou extra-professionnelle du bénéficiaire, qui par les faits, nous permet souvent d'identifier des compétences déjà acquises ou en cours d'acquisition.

Des rendez-vous téléphoniques ou des rencontres avec des personnes compétentes dans la profession ou l'activité visée, des partenariats avec des cabinets de recrutement.

Enfin, les outils de tests, nous permettent de ressortir certains indicateurs de personnalité ou/et sources de motivations et intérêts professionnels.

Moyens pédagogiques

- Ordinateur mis à disposition,
- Tests des aptitudes et motivations, traits de personnalité et intérêts professionnels RIASEC
- Si la passation du DISC est prévue dans la personnalisation de l'accompagnement, elle sera assurée exclusivement par Mme Virginie MARANDOLA
- Entretiens non-directifs
- Document de synthèse
- Suivi à 6 mois

Intervenant

Virginie marandola

- Diplômée d'un Master en droit privé, sciences criminelles et justice et d'un Master I en Expertise Pénale à la Faculté de droit d'Aix en Provence
- 17 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement et de l'insertion socio-professionnelle
- consultante en bilan de compétences et formatrice

Modalités et Délai d'accès

Un entretien préliminaire d'une durée de 30 minutes environ est réalisé avant toute inscription.

– Le Bilan peut commencer après 14 jours de délai de rétractation suivant votre acceptation de la proposition d'accompagnement.

– Dans le cadre d'un financement avec le Compte Personnel de Formation, respecter un délai de 5 ans entre deux bilans de compétences financés par les fonds publics.

Tarif

2200 euros net de taxe
Financement via CPF, OPCO, ou
financement personnel

Confidentialité

Compléance Formation garantit la stricte confidentialité de tout document, test, synthèse utilisés dans le cadre de votre bilan de compétences.

[Règlementation du bilan de compétences :](#)



COMPLÉANCE FORMATION

<https://www.bilandecompetences.pfo/guide/reglementation/article-6322-36>

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à nos formations.

Veillez nous informer le cas échéant afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.